

# CHÂTILLONNAIS

MAGAZINE D'INFORMATION DE  
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DU PAYS CHÂTILLONNAIS

# MAG'

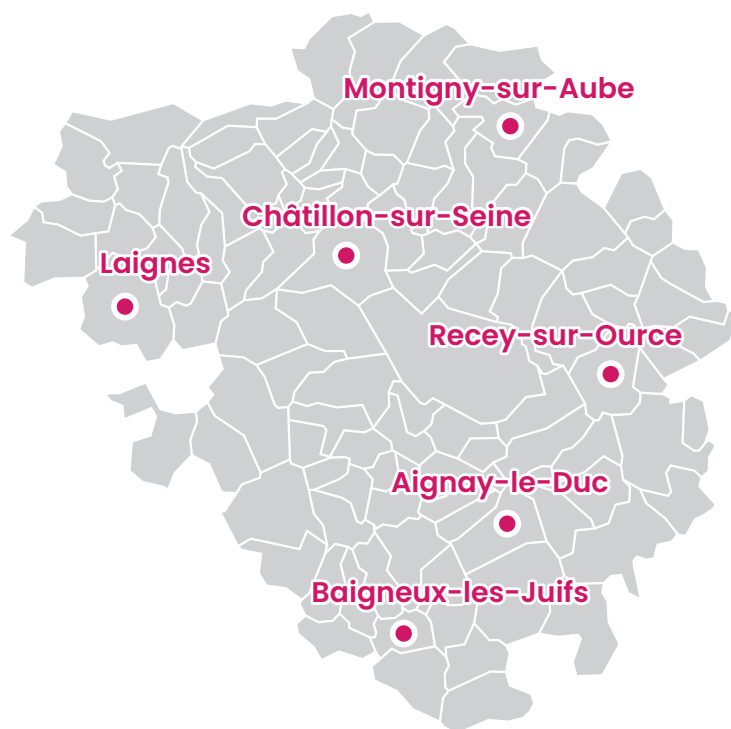


## Trois millions d'euros pour le Châtillonnais

# Communauté de Communes du Pays Châtillonnais

CRÉATION : 1<sup>er</sup> janvier 2004

- 107 communes
- 1 900 km<sup>2</sup>
- 20 165 habitants
- 139 conseillers communautaires



## COMMUNES MEMBRES DE LA CCPC

Aignay-le-Duc, Aisey-sur-Seine, Ampilly-les-Bordes, Ampilly-le-Sec, Autricourt, Baigneux-les-Juifs, Balot, Beaulieu, Beaunotte, Belan-sur-Ource, Bellenod-sur-Seine, Beneuvre, Billy-lès-Chanceaux, Bissey-la-Côte, Bissey-la-Pierre, Boudreville, Bouix, Brémur-et-Vaurois, Brion-sur-Ource, Buncey, Bure-les-Templiers, Busseaut, Buxerolles, Cérilly, Chambain, Chamesson, Channay, Charrey-sur-Seine, Châtillon-sur-Seine, Chaugey, Chaume-lès-Baigneux, Chaumont-le-Bois, Chemin-d'Aisey, Coulmier-le-Sec, Courban, Duesme, Échalot, Essarois, Étalante, Étormay, Étrochey, Faverolles-lès-Lucey, Fontaines-en-Duesmois, Gevrolles, Gomméville, Grancey-sur-Ource, Griselles, Gurgy-la-Ville, Gurgy-le-Château, Jours-lès-Baigneux, La Chaume, Laignes, Larrey, Les Gouilles, Leuglay, Lignerolles, Louesme, Lucey, Magny-Lambert, Maisey-le-Duc, Marcenay, Massingy, Mauvilly, Menesble, Meulson, Minot, Moitron, Molesme, Montigny-sur-Aube, Montliot-et-Courcelles, Montmoyen, Mosson, Nicey, Nod-sur-Seine, Noiron-sur-Seine, Obtrée, Oigny, Origny, Orret, Poinçon-lès-Larrey, Poiseul-la-Ville-et-Laperrière, Pothières, Puits, Prusly-sur-Ource, Quemigny-sur-Seine, Recey-sur-Ource, Riel-les-Eaux, Rochefort-sur-Brévon, Saint-Marc-sur-Seine, Savoisy, Semond, Saint-Broing-les-Moines, Saint-Germain-le-Rocheux, Sainte-Colombe-sur-Seine, Terrefondrée, Thoires, Vannaire, Vanvey, Vertault, Veuxhaulles-sur-Aube, Villaines-en-Duesmois, Villedieu, Villers-Patras, Villiers-le-Duc, Villotte-sur-Ource, Vix, Voulaines-les-Templiers.

## Sommaire

ACTUALITÉS

4/9

ENVIRONNEMENT

10

SANTÉ/SOCIAL

11/18

ENFANCE

19

AU CŒUR  
DES COMMUNES

20/22

TOURISME

23/24

CULTURE

25/27

### ÉDITEUR

Communauté de Communes  
du Pays Châtillonnais  
9-11 rue de la Libération - BP 40103  
21402 Châtillon-sur-Seine Cedex  
Tél. : 03 80 81 57 57  
Fax : 03 80 81 58 59  
www.chatillonnais.fr

### DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Jérémie Brigand

### RESPONSABLE DE LA RÉDACTION

Jean-Michel Mars

### CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Sauf mention particulière,  
toutes les photographies © CCPC

### IMPRIMEUR

L'imprimeur Simon - 25290 Ornans

Date de parution : Juin 2024

Tirage : 10 000 exemplaires

Dépôt légal à parution

ISSN : 2646-8344

# Édito



**JÉRÉMIE BRIGAND**

Maire de Massingy  
Président de la Communauté de  
Communes du Pays Châtillonnais

**Châtillonnaises, Châtillonnais,**

## De bonnes nouvelles avant l'été

Grâce à votre Mag' de ce mois de juin, vous allez percevoir le rôle tenu par la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais, et il y a tout lieu de s'en réjouir.

D'abord, les délégués ont souhaité, par la baisse des impôts locaux, s'adresser à chacun d'entre vous, allégeant ainsi votre contribution.

Ensuite, motif d'espoir et d'optimisme, la reconnaissance par divers financeurs de notre dynamisme ; ce qui, à partir de 3 millions d'euros de subvention accordés, va nous permettre de réaliser de beaux projets dans les domaines de l'environnement, de nouveaux services pour tous, du tourisme et des loisirs.

Enfin, vous noterez que le Musée, l'Office de tourisme et nos communes sont prêts pour accueillir nos visiteurs durant la belle saison.

Au seuil de l'été olympique, je souhaite à tous une grande forme afin de gagner la médaille du « Bien vivre » en Pays Châtillonnais.

Très cordialement,

*Jérémie Brigand*



Bissey-la-Côte

# Baisse de 3,9 % des 4 taxes d'imposition pour les Châtillonnais

Alors que les dépenses du quotidien explosent, tant pour les particuliers que pour les collectivités, les élus de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais ont décidé de faire profiter les Châtillonnais des fruits de leur bonne gestion.

Le contexte financier national tendu fait flamber les taux d'imposition dans la plupart des communautés de communes de Côte-d'Or. Nous sommes restés fidèles à notre stratégie de modération fiscale. Après une première baisse en 2013 et une deuxième en 2015, **nous avons unanimement décidé de baisser les 4 taxes d'imposition locale de 3,9 % en 2024**, tout en ne mettant pas les finances de notre collectivité en difficulté.

« L'objectif est de redonner du pouvoir d'achat aux Châtillonnais car nous sommes tous impactés par l'inflation galopante. À la Communauté de Communes, nous partons à la chasse aux dépenses inutiles, nous achetons au bon prix et nous maintenons nos efforts d'investissement sans emprun-

ter et sans augmenter la fiscalité. Dans le même temps, notre dette continue de diminuer. Cette gestion réaliste et maîtrisée profite directement au pouvoir d'achat des Châtillonnais et à l'économie locale » précise Jérémie Brigand.

Notre objectif commun est de continuer à vous offrir nos services de proximité dans les meilleures conditions.

- La baisse de 3,9 % du foncier bâti profite directement aux contribuables Châtillonnais.
- La baisse de 3,9 % du foncier non bâti permet de soutenir le monde agricole particulièrement touché par la crise.
- La baisse de 3,9 % de la CFE (ancienne taxe professionnelle) est un coup de pouce concret à destination de nos entreprises locales.
- Enfin la baisse de 3,9 % de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires contribue à l'attractivité du territoire.



La crèche de Baigneux-les-Juifs.

# Tous mobilisés pour la recherche de médecins !



Merci aux bénévoles pour l'aide apportée.

Cela n'aura échappé à personne : la pénurie de médecins sur le territoire national n'épargne pas nos contrées rurales.

Bien que la santé soit de la responsabilité de l'État, tous les moyens sont déployés et tous les canaux sont explorés depuis déjà plusieurs années par la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais pour faire venir de nouveaux professionnels de santé sur notre secteur.

Parce que cet enjeu est l'affaire de tous, des bénévoles du Centre Socio-culturel et de Loisirs se sont mobilisés avec entrain afin de mettre sous pli pas moins de 5000 enveloppes destinées à des médecins implan-

tés dans les départements voisins, et même bien au-delà.

L'objectif est d'atteindre des professionnels de santé qui s'interrogeraient sur leurs conditions de travail actuelles. Notre espoir : qu'ils se laissent séduire par notre proposition leur offrant un meilleur confort de travail au quotidien en Châtillonnais avec un exercice professionnel regroupé, un allègement de la charge de travail administrative grâce à un secrétariat dédié, un statut salarié... et un cadre de vie sain et verdoyant pour une vie personnelle épanouie ! L'avenir nous dira si la démarche portera ses fruits, c'est notre souhait le plus cher.

# Trois millions d'euros de subventions pour le Châtillonnais

Le mercredi 27 mars 2024 à Leuglay, la région Bourgogne-Franche-Comté et la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais ont présenté le contrat « Territoires En Action » et la convention LEADER 2023-2027.

Pour situer le contexte de ces contrats, il faut parler Projet de territoire. Construit sur la base d'une démarche participative, il s'agit d'une véritable feuille de route pour les années à venir, qui vise à répondre aux enjeux du Châtillonnais. C'est aussi le socle des candidatures déposées auprès de l'Europe, l'État, la Région, le Département...

Concrètement, lorsque la Communauté de Communes est retenue pour porter ces contrats, les acteurs publics, privés, ou encore associatifs peuvent bénéficier d'aides financières.

Celles-ci ont généré plus de 7 millions d'euros de subventions sur la dernière période.

Pour la période 2022-2028, après plusieurs mois d'un travail collectif, la Communauté de Communes et ses 107 communes, ses 139 délégués communautaires, son conseil de développement, ses associations, entreprises et acteurs locaux se sont rassemblés autour de 3 principales orientations : les services à la population, le développement économique et touristique, l'engagement pour la planète.

**Territoire en action**, tout d'abord, contrat co-construit avec la région BFC autour du changement climatique (projets de renaturation) et des nouveaux services à la population, avec une enveloppe de 1,125 million d'euros.



Place Saint-Martin à Leuglay.

**LEADER**, avec l'enveloppe la plus importante jamais attribuée au territoire, 1,610 million d'euros. Pour les thèmes, s'adapter au changement climatique, améliorer l'attractivité en garantissant un socle commun de services aux citoyens, développer l'économie de proximité, l'éco-tourisme et les programmes culturels, le sport pour tous et les loisirs.

**FEDER rural, axe 5.2**, pour les mobilités durables rurales, le renouvellement urbain en milieu rural, le tourisme durable patrimoine et culture, villages intelligents (projets numériques).

La présentation s'est clôturée par la visite du projet d'aménagement de la place Saint-Martin à Leuglay, premier projet du dispositif territoire en action subventionné, par une aide de 163 000€.



Les élus suivent les travaux.



Un espace totalement nouveau.



# Classique du Châtillonnais : une belle première



Triplé du SCO Dijon à Belan-sur-Ource.

La classique Troyes-Dijon, course cycliste emblématique du calendrier élite en France, est devenue la Classique du Châtillonnais. En 2024, la traditionnelle arrivée à la Toison d'Or à Dijon a donc laissé sa place au village de Belan-sur-Ource.

Co-organisée par la Communauté de Communes et le SCO Dijon, cette course a accueilli 180 coureurs qui se sont disputés la victoire sur les routes du territoire.

Et cette première fut une réussite à tous les niveaux. D'abord avec la météo, puisque malgré un temps maussade persistant au printemps, les coureurs ont été épargnés par la pluie. Ensuite sportivement, avec le triplé historique des coureurs du SCO Dijon, Justin Ducret, Corentin Devroute et Marius Macé. Et enfin, grâce au nombreux spectateurs qui se sont déplacés dans les villages châillonnais traversés par la course. Cette course n'aurait

jamais pu se dérouler sans l'aide des bénévoles et l'appui logistique de la commune de Belan-sur-Ource. Rendez-vous l'an prochain pour une nouvelle course animée sur les routes du Châtillonnais.



Remise des récompenses par les élus.



# Grande randonnée vers Paris



Arrivée à Oigny.

Pour être en phase avec les jeux olympiques, la Fédération française de Randonnée pédestre a initié sept grands itinéraires de randonnée convergeant vers Paris. L'itinéraire n°4 intitulé « Culture et œnologie », débutant à Mâcon, a rejoint le Châtillonnais par le GR2. Cinq ambassadeurs accompagnés par des randonneurs de clubs locaux ou de simples marcheurs ont traversé le territoire de Billy-les-Chanceaux à Mussy-sur-Seine, où ils ont passé le relais.

Soixante-dix marcheurs ont fait une halte à l'abbaye d'Oigny où ils ont admiré les jardins et dégusté le « crémant du Châtillonnais ». Lors des différentes étapes, ils ont visité une ferme, le château de Duesme, « le Trou



Sur le parcours.

Madame », les sources tuffeuses à Saint-Marc-sur-Seine, avant d'arriver à Châtillon-sur-Seine.

Le samedi, jour de repos, après une visite de l'église Saint-Vorles, ils ont pu bénéficier d'une visite guidée du musée et se rendre sur le site de Vix. Le dimanche, dernière étape, ce sont 37 randonneurs qui ont pris le départ à la Douix.

Toutes ces randonnées et manifestations ont été placées sous le signe de la bonne humeur, de la convivialité, du partage et les ambassadeurs ont apprécié l'accueil chaleureux du Pays châtillonnais.



À Aisey-sur-Seine.

# Le tri des DEEE et des produits chimiques

## Les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)

Les appareils électroniques en fin de vie, tels que les téléphones et les ordinateurs, constituent une part croissante de nos déchets. Leur recyclage approprié permet non seulement de récupérer des ressources précieuses, mais aussi de limiter les risques de pollution.

## Les produits chimiques

Les peintures, les solvants et autres produits chimiques courants contiennent des substances toxiques. Si ces produits sont jetés dans les décharges ordinaires, ils peuvent contaminer les sols et les eaux souterraines.

La contamination de l'environnement par les déchets électroniques et les produits dangereux peut causer des dommages durables aux écosystèmes locaux et entraîner des problèmes de santé graves pour les populations exposées.

En triant correctement nos déchets électroniques et en les acheminant vers l'une des 7 déchèteries du Pays Châtillonnais, nous pouvons réduire la pression sur les ressources naturelles tout en minimisant les risques de pollution. De même, la collecte séparée des produits dangereux permet



Stockage des produits chimiques en bacs repris par Eco DDS.

de les éliminer en toute sécurité, préservant ainsi l'environnement et la santé publique.

## Le rôle de l'éco-participation

Il est essentiel de souligner que les consommateurs contribuent déjà à la gestion responsable des déchets électroniques et des produits dangereux à travers l'éco-participation. Cette taxe ajoutée à l'achat de produits électriques et électroniques et des produits dangereux finance le traitement et le recyclage de ces déchets.

Pour en savoir plus sur le recyclage des DEEE : <https://www.ecosystem.eco/>

Pour connaître la liste des déchets ménagers spécifiques : <https://www.ecodds.com/>



Dépôt des électroménagers hors d'usage repris par Ecosystem.



# Toute une journée dédiée à la pratique du lasergame



Beaucoup de jeunes...



... au laser game.

À l'occasion des vacances scolaires de février, la commune de Laignes a été le théâtre d'une folle journée de lasergame !

Destinée aux jeunes et à leurs familles, cette journée dédiée à la pratique du lasergame a fait l'unanimité auprès des 80 joueurs. Les participants ont pu se défier dans des sessions toujours plus sportives les unes que les autres !

Embuscades, infiltrations, et autres opérations stratégiques étaient proposées tout au long de la journée à l'intérieur d'une im-



Fair-play et amusement au goût du jour.



80 joueurs ont participé à cette journée à Laignes.

mense salle gonflable, et dans le noir total.

Des points marqués, des points manqués, la déception des uns a fait le bonheur des autres ! C'est le jeu ! En tous cas, fairplay et amusement étaient les maîtres-mots de cette journée. Un food truck était aussi au rendez-vous pour permettre à tous de se restaurer lors de la pause méridienne.

# Vacances de printemps : pilotage de drones au menu



Différents ateliers étaient proposés à Vanvey.

Les dernières vacances de printemps avaient un goût de nouveauté pour les jeunes et leurs familles. Au programme de cette journée de vacances pas comme les autres, du pilotage de drones avec un intervenant aguerri de l'association « Imag'in drone ». Il aura fallu obtenir une multitude d'autorisations pour avoir le droit de faire voler ces drôles d'engins aux abords de la salle des fêtes de Vanvey investie pour l'occasion.

Après des premières minutes de sensibilisation aux dangers et risques encourus lors de la pratique du drone, les pilotes en herbe ont pu s'exercer à leur tour aux virevoltes et autres pirouettes dans l'air les yeux rivés sur la tablette de contrôle.

En haut, en bas, dessous, dedans, chacun aura gagné en agilité et en dextérité, en expérimentant le parcours imaginé par l'intervenant dans l'espace intérieur.

Pendant ce temps-là, des drones plus puissants ont investi l'espace aérien à l'extérieur. Certains et certaines, reliés à un casque virtuel et bien installés sur la terre ferme, ont profité du paysage capté par le drone qui, lui, était dans les hauteurs.

Attention, sensations fortes assurées ! Mieux valait ne pas avoir le vertige !

Les enfants ont pu affronter leurs parents pour une session de pilotage complice sous le regard bienveillant de Benoît Raharison, éducateur de la Maison des Adolescents et de leurs Parents, présent pour l'occasion. Bref, une belle journée en famille organisée par l'équipe du Centre SocioCultuel et de Loisirs du Pays Châtillonnais !



Une jeune fille très concentrée.

# Atelier de motricité pour les tout-petits

C'est nouveau et cela se passe au Centre Socio-culturel et de Loisirs ! Il s'agit d'un atelier réservé aux enfants de moins de trois ans accompagnés de leurs parents, initié dernièrement par Chloé Pianetti, référente familles, afin de répondre à un besoin identifié sur le territoire châillonnais.

Il existe en effet très peu de propositions d'activité s'adressant à des tout-petits.



Différents ateliers étaient proposés.



Une journée dédiée à la motricité.

Ce type d'atelier favorise la relation parent-enfant et permet aux familles de rencontrer d'autres familles.

Cette activité permet aux parents de passer un temps privilégié avec leur enfant dans un espace sécurisé.

Il répond par ailleurs aux besoins psychomoteurs des petits qui crapahutent au gré des obstacles en mousse et autres tapis sensoriels. Les parcours sont adaptés à leur morphologie et à leur motricité pour leur plus grand plaisir.

## Vous avez dit « un Paon » ?

Un atelier « fabrication de paons » a été proposé aux familles au Centre Socio-Culturel et de Loisirs du Pays Châillonnais. Cette activité de loisirs créatifs à base de cuillères en bois et de peinture est facile à reproduire à la maison.

Place aux couleurs ! Et surtout, place à un joli moment de complicité entre parents et enfants sous le regard bienveillant de Chloé Pianetti, référente familles.



Les enfants et leurs œuvres.

# La Communauté de Communes soutient les manifestations

À Tempo 21  
à Poinçon-lès-Larrey



Agri Run à Quemigny-sur-Seine



Festi'Val de Seine à  
Saint-Marc-sur-Seine



Fête de la pomme à Laignes



Fête de l'Agriculture au lycée  
de la Barotte



La Compagnie des Gens



Association Saint-Vorles  
à Châtillon-sur-Seine



# Poterie en famille



Des occasions de créer des liens entre les familles.

Une fois n'est pas coutume, Chloé Pianetti, référente familles du Centre Socio-culturel et de Loisirs du Pays Châtillonnais avait donné rendez-vous aux familles pour un atelier poterie qui a eu lieu au musée.

Au programme de cette matinée, la création de petits ramequins en argile que chacun a ensuite pu rapporter fièrement à la maison. Ces moments insolites sont toujours de bonnes occasions de vivre des instants agréables en famille et de tisser des liens nouveaux entre les participants.



Des enfants très appliqués.



Des petits ramequins en argile à rapporter à la maison.





# Visite du Château de Tanlay



Pendant la visite.

Une sortie a été organisée par le Centre socio-culturel et de Loisirs du Pays Châtillonnais au château de Tanlay dans l'Yonne. Les participants ont eu accès à différentes pièces du château.

Ils ont pu également profiter des extérieurs. Un goûter dans le jardin est venu clore cette

après-midi découverte. Ce type d'escapade est toujours un moment d'évasion apprécié de tous pour la joie qu'il procure et la convivialité qui s'opère entre tous.

Une bonne occasion de sortir de chez soi et découvrir de jolis alentours pas si loin du Châtillonnais.

## La ferveur pour la chasse à l'œuf !

Avouons-le, la chasse à l'œuf est grisante pour les enfants. Mais les adultes sont souvent bien contents d'en être aussi ! Gourmands et gourmandes ont ainsi arpenté les couloirs du Centre Socio-culturel et de Loisirs du Pays Châtillonnais à la recherche des trésors en chocolat, armés de paniers en carton. Sur les armoires, dans les plantes vertes, sous les chaises, dans les coins, en haut, en bas, au milieu... Il fallait être à l'affût !

Après la ferveur pour la course aux œufs, les familles ont profité d'un atelier cuisine. Au menu, confection de carrot-cookies pot pour le goûter.

Une chaleureuse après-midi en famille pour la plaisir de tous !



À la chasse aux œufs.



# Du yoga avec le SIVU Châtillonnais Montagne



Bien-vieillir en Châtillonnais grâce à la pratique du yoga.

La Communauté de Communes du Pays Châtillonnais défend depuis de nombreuses années une politique de soutien à la prévention et à la promotion de la santé dans le cadre de son Contrat Local de Santé. Ce cadre contractuel permet à la CCPC de disposer d'une enveloppe allouée au titre de la « Conférence des Financeurs » par les services du Département de la Côte-d'Or.

Ainsi, les différents porteurs de projets présents sur le territoire peuvent compter sur un soutien financier important qui offre aux publics châtillonnais de plus de 60

ans la possibilité d'accéder à des actions préventives de santé. Ces interventions peuvent porter sur des thématiques diverses et variées telles que nutrition, mémoire, sommeil, activité physique... mais surtout, toutes visent à accompagner au mieux les enjeux de santé et ceux du vieillissement. C'est précisément dans ce cadre que le SIVU Châtillonnais Montagne peut proposer aujourd'hui des séances de yoga adaptées aux conditions physiques des participants. Bien-être, apaisement, bienveillance et convivialité : de bons ingrédients pour bien-vieillir... en Châtillonnais !

# Quoi de neuf dans l'assiette ?

Début mai, Mme Caetano, diététicienne, est intervenue au Relais Petite Enfance lors d'une soirée d'échanges et d'informations à destination des assistantes maternelles et des parents.

Au programme : mise à jour des connaissances sur les dernières recommandations sanitaires, suivies d'échanges sur la diversification alimentaire pour l'enfant (DME) et les besoins nutritionnels de 6 mois à 3 ans. Les difficultés alimentaires (néophobie, troubles alimentaires pédiatriques...) ont également été abordées ainsi que des conseils pour varier



Une conférence passionnante.

l'alimentation. Ce fut une soirée riche où assistantes maternelles et parents sont repartis avec des connaissances supplémentaires et conseils pour diversifier davantage les plats !

## Le relais petite enfance en itinérance

Une fois par mois, le Relais Petite Enfance du Pays Châtillonnais se délocalise dans les bassins de vie de la communauté de communes. Des temps d'animation collectifs à destination des assistantes maternelles et des enfants ont été proposés sur les communes de Laignes, Brion-sur-Ource, Saint-Broing-Les-Moines. D'autres sont prévus à Bellenod-sur-seine mais également à Coulmier-le-Sec dans les mois à venir. Ces temps permettent aux assistantes maternelles de rompre l'isolement auquel elles peuvent parfois être confrontées en tant que professionnelles exerçant à domicile. Les enfants, quant à eux, profitent d'activités motrices, sensorielles et de jeux en groupe. Le RPE accompagne également les parents dans la recherche d'un mode de garde et dans les démarches administratives pour les contrats de travail.



Un enfant attentif.

# Poiseul-la-Ville-et-Laperrière : cure de jeunesse pour l'église

La « skyline », littéralement « ligne d'horizon » est devenue synonyme de silhouette urbaine ; une identité visuelle souvent marquée par les quelques constructions emblématiques d'une ville. Si vous ne voyez pas le lien avec nos vertes contrées, c'est qu'on oublie parfois que les villages français sont aussi façonnés par leurs monuments. Qui n'a jamais ressenti la joie d'apercevoir un bourg au loin ? On reconnaît d'ailleurs souvent la commune à son clocher.

À Poiseul-la-Ville-et-Laperrière, le conseil municipal souhaite léguer l'église Saint-Victor aux générations futures. Témoignage d'une implantation humaine très ancienne, elle a évolué au gré des modes, des besoins et des tragédies. Construite au XIII<sup>e</sup> siècle, elle fut ravagée par les flammes des années plus tard. L'œil averti saura déceler les stigmates de cet événement, il verra aussi les apports successifs des différentes générations de bâtisseurs.

C'est en considérant la valeur patrimoniale de l'ouvrage multiséculaire que François Pouhin, maire de la commune et son conseil municipal, ont souhaité pérenniser sa structure. Respecter le travail des bâtisseurs tout en ouvrant des perspectives nouvelles : un dilemme que partagent nombre de nos élus. Ici, l'urgence commence à se faire sentir, il faut donc protéger l'édifice contre les assauts du temps.

La première phase a permis au clocher de faire peau neuve. Toiture, charpente et façades sont ainsi parées pour les prochaines décennies. Le projet a su mobiliser au-delà des limites communales via la Fondation du patrimoine, preuve, s'il en faut, de l'attachement des Français à leurs racines.

Cet apport financier salubre s'ajoute à celui des partenaires institutionnels (DRAC, Département, Région BFC et Sauvegarde de



La 1<sup>re</sup> phase a permis au clocher de faire peau neuve.

l'art français), un soutien apprécié par la commune qui porte le projet.

Les prochaines étapes concerneront les toitures des chapelles, puis leurs façades. Les habitants pourront alors se réjouir d'avoir apporté leur pierre à l'édifice.



# Rénovation de la voie forestière à Charrey-sur-Seine et Villers-Patras



Visite du chantier.



Attendus par toute la profession forestière depuis plusieurs dizaines d'années, les travaux de réfection de cette voie forestière sont terminés. Dégradée au fil des décennies, la voie était devenue difficilement praticable, au point de mettre en péril l'exploitation forestière du massif aussi bien communale que domaniale ou privée. Éric Triboulet, responsable ONF indique « qu'il était devenu difficile de sortir les bois, voire même d'accéder en véhicule aux forêts, d'où la nécessité de rénover cette voie qui dessert le massif ». Les travaux ont consisté à élargir et consolider la voie sur 4434 mètres, à créer des accotements pour la circulation des engins d'exploitation et le stockage du bois ainsi qu'à renforcer la structure de la chaussée par un enrobé sur 436 mètres dans le vil-

lage de Villers-Patras. C'est sous la maîtrise d'ouvrage du Sivom de Châtillon-sur-Seine et la maîtrise d'œuvre de l'ONF que les communes de Villers-Patras et Charrey-sur-Seine ont entrepris cette réfection dont le montant total s'élève à 97 500 € HT. Les travaux ont été subventionnés à hauteur de 80 % par les fonds européens Feader au titre des voies d'accès stratégiques aux massifs forestiers du programme de développement rural de Bourgogne. C'est en présence d'Agnès Chaumonnot, maire de Villers-Patras et de Fernando Gonzalez, maire de Charrey-sur-Seine que Jérémie Brigand, président du Sivom, et Régis Michon, directeur départemental de l'ONF, ont réceptionné le chantier.



# Réhabilitation globale du bâtiment communal de Moitron



Pose de la première pierre de la restauration.

Ce bâtiment situé au centre du village a été construit dans les années 1880 afin d'accueillir une nouvelle école avec une mairie et un logement pour l'instituteur. À la fermeture de l'école en 1981, la salle de classe devient alors la salle polyvalente du village. Vieillissant, le bâtiment ne répond plus aux dernières normes en vigueur notamment en matière d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite mais également aux critères thermiques et électriques.



Des travaux de grande ampleur.

La commune de Moitron a donc fait le choix de le réhabiliter entièrement. Le rez-de-chaussée et son extension seront consacrés à l'espace de rencontres et de loisirs avec une capacité d'accueil plus grande, un espace de réchauffage et deux toilettes PMR. Le premier étage sera composé d'un logement communal T4 d'environ 100 mètres carrés avec terrasse privative. Enfin, la mairie comprenant un local archives sera reconstruite à neuf dans la cour. À travers cette réhabilitation, plusieurs objectifs ont été définis par le conseil municipal : accueillir l'ensemble des habitants pour développer les liens intergénérationnels, favoriser l'installation d'une nouvelle famille si possible avec enfants dans le logement refait à neuf et permettre au personnel communal de travailler dans de bonnes conditions. La Communauté de Communes a accompagné la collectivité dans la recherche des subventions, notamment pour les aides régionales.

Ce projet va permettre au village de conserver son histoire, ses racines tout en préservant un édifice communal.

# Office de tourisme : le plein d'animations pour l'été !



De nombreuses animations sont programmées tout au long de l'été dans le Châtillonnais.

L'Office de Tourisme du Châtillonnais, en partenariat avec ses adhérents, vous propose de nombreuses animations cet été pour vos sorties entre amis, ou en famille. Nouveauté 2024 : Marion Chaumonnot, chargée de commercialisation pour l'association, a confectionné, avec l'appui de Christian Carli, spécialiste du sujet, une visite guidée de Châtillon-sur-Seine autour de l'époque napoléonienne, qui vous sera proposée à trois dates.

Des initiations au tir à l'arc sont prévues à divers endroits du territoire (Aignay-le-Duc, Châtillon-sur-Seine, Noiron-sur-Seine...) ; Julien Bannholtzer, guide pêche, vous initie à la pêche au coup et à la méthode feeder ; Jean-Philippe Panas de la Fromagerie du Coin, se déplace chez les vignerons châtilonnais pour des dégustations fromages et vins ; des



Initiation à la pêche au coup entre autres animations.

visites guidées de Châtillon-sur-Seine avec intervention de prestataires labellisés Esprit Parc, offertes par le Parc national de forêts, sont préparées, sans oublier les Mardis Découvertes concoctés par Nadine Largy tout au long de la période estivale. Chaque mois, retrouvez le programme d'animations recensant tous les événements dont nous avons connaissance sur le territoire et chez nos proches voisins. Il est disponible à l'office de tourisme ou en ligne sur le site Internet [www.chatillonnais-tourisme.fr](http://www.chatillonnais-tourisme.fr), rubrique « Pratique » / « Documentation ». À consulter sans modération !

# Coulmier-le-Sec : promenez-vous avec un guide dans votre téléphone

La commune de Coulmier-le-Sec met à votre disposition un guide virtuel grâce à l'application Wivisites qu'il suffit de télécharger en scannant un QR code que vous trouverez apposé dans le village ou sur son site Internet (voir ci-dessous).

Ce guide est accessible en six langues et huit étapes de découvertes illustrées de photos vous sont commentées : l'église Saint-Germain au centre du village, trois calvaires témoins de l'histoire du village, des menhirs : pierres indicatrices d'une ancienne voie romaine de l'époque gallo-romaine, le monument dédié aux tirailleurs sénégalais et aux troupes d'outre-mer venus combattre avec la France en 1940, et point d'orgue de votre périple : la Fosse ; ce vaste ouvrage hydraulique du XVIII<sup>e</sup> siècle plein de mystères situé à 1,5 km du village. Une carte permet de visualiser le circuit et ces étapes sont accessibles en famille. Pour de plus amples rensei-



Un guide virtuel pour découvrir le village.

gnements, n'hésitez pas à contacter les élus : [mairie.coulmierlesec@gmail.com](mailto:mairie.coulmierlesec@gmail.com)  
 Cette application a été mise au point avec l'aide de l'office du tourisme de Châtillon-sur-Seine et avec l'appui de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais.

## Les Villas du Parc en Bourgogne poursuivent leurs travaux

En mars 2024, rendez-vous était donné aux hébergements touristiques classés 5 étoiles des Villas du Parc en Bourgogne afin d'assister à la remise du chèque du programme « Patrimoine et Tourisme local ». Labellisés Esprit Parc national, Gîtes de France et Écolabel européen, les hébergements ont connu des travaux de toiture sur la Villa 1892, lui donnant encore plus d'élégance.

Pour l'occasion, étaient présents, sous un chaleureux soleil printanier, Jean-Christophe Bonnard, délégué régional de la Fondation du patrimoine Bourgogne Franche-Comté, Aurélien Pérol, directeur de la communication chez Airbnb, Jérémie Brigand, président de la



Des travaux pour davantage d'élégance à Vanvey.

Communauté de Communes du Châtillonnais, Hubert Brigand, député, des artisans ayant travaillé sur le site et des salariés des Villas.



## Le vase de Vix dans le ciel

Depuis qu'il s'est installé à Bissey-la-Pierre, on ne présente plus Nasser Omar alias Nasser Volant. Chez lui, on découvre des milliers de cerfs-volants, de toutes les formes, de toutes les couleurs, représentant des personnages de mangas, des personnalités ou encore des animaux. Vous en trouverez pour tous les goûts! Plusieurs milliers de visiteurs se sont rendus au festival qu'il a organisé le 1er mai pour découvrir les différentes facettes de sa passion. A cette occasion, Nasser a réservé une jolie surprise au public puisqu'il a fait voler sa dernière création pour la toute première fois, un cerf-volant à l'effigie du vase de Vix. Nasser va faire briller l'emblème du Pays Châtillonnais dans le ciel des festivals internationaux où il se rend.

Présent pour l'occasion, Jérémie Brigand a salué cette initiative qui fera une belle publicité à notre territoire.



Présentation du cerf-volant à Bissey-la-Pierre sous les yeux du maire, Emmanuel Dewaele.

## Les Archéorando des 27 avril et 31 mai « Sur les traces de la Princesse de Vix »

Le samedi 27 avril et le vendredi 31 mai, le musée, en partenariat avec le Rando-Club châtilonnais a proposé deux Archéorandos « Sur les traces de la Princesse de Vix ».

Les participants ont pu découvrir les paysages du Châtillonnais tout en profitant d'explications archéologiques sur le Mont Lassois durant l'Age du Fer, animées par les médiateurs du musée et l'application « Princesse de Vix ».



Agréable balade à Vix sur le Mont Lassois.

Ils ont ensuite pu savourer un repas au musée suivi d'une visite guidée du musée.

# Châtillon-sur-Seine a obtenu le label « Ville Impériale »

L'inscription au Label « Ville Impériale » a été octroyée à la Ville de Châtillon-sur-Seine en raison de son riche passé concernant la période napoléonienne. La Communauté de Communes du Pays Châtillonnais, grâce aux collections du Maréchal Marmont exposées au musée, est partenaire de cet événement.

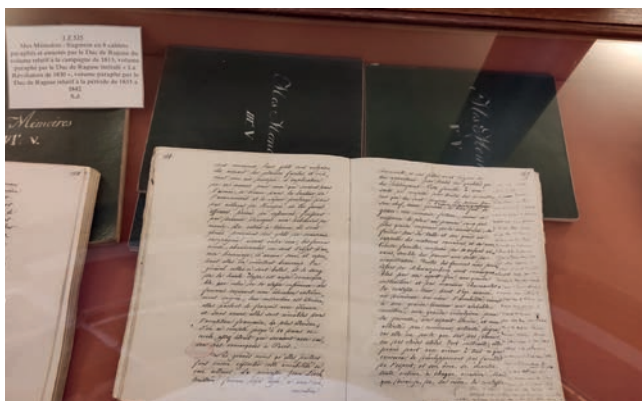
Châtillon-sur-Seine labellisée « Ville Impériale », c'est avant tout le fait de son important patrimoine napoléonien, dont le point de départ est l'amitié de jeunesse entre le futur Empereur des Français et le Châtillonnais.

Les amitiés entre les deux hommes furent diverses, amitié de jeunesse bien sûr, amitié aussi de cette même classe de petite et moyenne noblesse qui voit enfin l'opportunité de s'élever grâce aux bouleversements de la Révolution, amitié d'intérêts communs et enfin amitié d'aides financières.

À cette occasion, une exposition, préparée et commentée par Aude Martelet, archiviste, et Christian Carli, présentait plusieurs brevets, diplômes et nominations d'Auguste Marmont, des courriers (minutes) écrits par le Chef de l'état-major le Maréchal Berthier, une affiche de la déclaration de Napoléon au peuple français lors de son débarquement de Golfe-Juan le 1<sup>er</sup> mars 1815 dans laquelle il accuse Marmont de l'avoir trahi en



La cérémonie s'est tenue en présence d'Arnaud Péricard, maire de Saint-Germain-en-Laye.



Présentation d'un courrier.



Christian Carli présente l'exposition.

1814, un livret édité par Marmont, l'acte de décès du Maréchal, des gravures des plans de la Marmont-berg, une lettre du père de Marmont à son fils et une mèche de cheveux du jeune Marmont que ses parents gardaient précieusement...

C'est en présence d'Arnaud Péricard, président de l'association Ville Impériale que la signature s'est déroulée. Ce dernier a expliqué le rôle du label sur la sauvegarde et l'entretien de ce patrimoine historique ainsi que le développement culturel et touristique qu'il induit. Ce label est une opportunité de promotion culturelle et historique du Pays Châtillonnais.

# Explorez et rêvez au musée du Pays Châtillonnais

Du 1<sup>er</sup> juin au 31 août, le musée donne le pouvoir aux femmes lors de l'exposition de l'Institut national de Recherches en Archéologie Préventive (INRAP). Découvrez son exposition temporaire qui a pour thème « Archéocapsule : Archéologie des sexes ».

L'archéologie peut-elle observer des inégalités entre femmes et hommes ?

Depuis une cinquantaine d'années, les archéologues s'emploient à recenser et à interpréter les données matérielles, issues surtout du contexte funéraire, pour différencier le masculin et le féminin et ainsi comprendre les sociétés passées.



**ARCHÉOLOGIE DES SEXES**

**EXPO**  
Du 1<sup>er</sup> juin au 31 août 2024

**ARCHÉOCAPSULE : LE POUVOIR AUX FEMMES ?**

**MUSÉE DU PAYS CHÂTILLONNAIS**  
www.musee-vix.fr

**Musée du Pays Châtillonnais - Trésor de Vix**  
14 rue de la libération 21400 Châtillon-sur-Seine  
03 80 91 24 67 - accueil@musee-chatillonnais.fr

**Inrap** Institut national de recherches archéologiques préventives

## Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août : invitation au voyage au musée



Nrita.

Cet été, le musée accueillera les œuvres d'Emmanuel Michel du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août.

Cet artiste voyageur a visité les cinq continents et en a ramené des carnets de croquis desquels il tire des sculptures, des peintures, des gravures et des dessins plus vrais que nature.

Une exposition extraordinaire que vous pourrez admirer à l'intérieur comme à l'extérieur, puisque des œuvres monumentales seront présentées dans la cour devant le musée.



Onja et son bébé.



# V O Y A G E



## EXPO

Du 1er juillet  
au 31 août 2024



[www.musee-vix.fr](http://www.musee-vix.fr)

Emmanuel MICHEL  
*Peinture - Dessin - Sculpture*

14, rue de la Libération 21400 CHATILLON-SUR-SEINE  
03 80 91 24 67 - [accueil@musee-chatillonnais.fr](mailto:accueil@musee-chatillonnais.fr)

